

De juillet à mi-novembre : **Demande de dérogation**

Temps plein : à partir de la 4eme année

Temps partiel : à partir de la 7eme année



Transmission à l'ED du dossier de dérogation :

- la fiche de demande d'inscription signée par le directeur de thèse et le directeur de laboratoire (à télécharger sur l'ENT dans l'onglet « demande d'autorisation d'inscription »)
- Le Comité de suivi de la 3eme année pour les temps plein et de la 7eme pour les temps partiels
- Le courrier d'appui à la dérogation du directeur de thèse
- Le courrier de sollicitation de la part du doctorant adressé au Président de l'Université
- Le portefeuille de formation
- L'état d'avancement des travaux (manuscrit de thèse avec sommaire détaillé)
- Pièce justificative en cas de maladie

Coté ED : Etude de la demande lors de la Commission de dérogation (3 commissions de septembre à novembre)

Si la dérogation est validée : Signature du directeur de l'ED  
Report en cas de refus pour complément d'information



validation de la préinscription et transmission d'un mail au doctorant pour poursuivre la réinscription



Connexion sur l'ENT pour finaliser la réinscription



Téléchargement sur ENT dans l'onglet « réinscription » de l'attestation CVEC, le formulaire de modalité d'utilisation de la photo, l'attestation d'assurance, chèque ou justificatif de paiement si paiement en ligne des frais de scolarité



**OBTENTION DU STICKER A COLLER SUR LA CARTE ETUDIANTE & certificat de scolarité**